

Calendrier – concertation

Parmi les éléments à prendre en compte pour déterminer le calendrier des réunions de concertation, notamment des « groupes thématiques » prévus par la charte, je retiens notamment les suivants :

- La maîtrise d'ouvrage demeure, à ce stade, assurée par la Ville et ses partenaires. Selon mes informations, elle devrait être déléguée, par tout ou partie d'entre eux, à partir de la deuxième moitié de 2007. Jusque là, la ville bénéficiera d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (marché en cours d'attribution), qui aidera à affiner le calendrier général de l'opération ;
- Pour la préparation du concours propre au « carreau », dont le déroulement est prévu de janvier à juillet 2007, la Ville bénéficie de l'assistance de l'équipe SEURA-David MANGIN (programme et cahier des charges du concours, à arrêter avant la fin 2006) ;
- Une étude en cours, confiée par les partenaires à SEURA-David MANGIN, et dont le rendu est attendu pour août 2006, porte sur les « espaces souterrains », cad notamment les circulations verticales et les accès (flux, coûts associés). Elle devrait permettre à l'ensemble des partenaires d'aborder la négociation décisive sur la programmation et les financements. Début juillet, un comité des partenaires évoquera cette perspective.

Compte tenu de ces éléments, les réunions de concertation pourraient être proposées à la Ville selon le calendrier suivant :

1. Sur la programmation des équipements publics (au sens large) sur l'ensemble du site (y compris le « carreau ») : GTT vers la mi-septembre.
Option : réunion consacrée spécifiquement aux équipements et aspects culturels du projet
2. Sur les « espaces souterrains », et les questions intéressant les circulations verticales et les accès : GTT fin septembre ou début octobre
3. Sur le programme et le cahier des charges du concours du « carreau » : GTT en octobre

Il faut en outre prévoir un GTT sur le thème des « populations fragiles » (2^e semestre 2006), et une nouvelle réunion sur le jardin (à déterminer – date et objet – après celle du 29 juin).

Enfin, il faut prévoir une réunion du comité permanent de concertation, de préférence avant les décisions sur le lancement du concours : novembre 2006.

Thierry Le Roy